

ARRIVÉE
22 JAN. 2020
Mission accompagnement des territoires

ARRIVÉE
22 JAN. 2020
Mission accompagnement des territoires

**Direction départementale des Territoires
Mission Accompagnement des Territoires
Bureau territorial - Site de Bourges
6 Place de la Pyrotechnie
CS 20001
18000 BOURGES**

Saint Doulichard, le 14 janvier 2020

Siège Social
2701, route d'Orléans
BP 10 - ZA Détour du Pavé
18230 SAINT-DOULICHARD
Tél : 02 48 23 04 00
Fax : 02 48 65 18 43
accueil@cher.chambagri.fr

Objet : Consultation Permis de construire
Création d'une centrale photovoltaïque au sol – Mehun sur Yèvre

Dossier suivi par Magalie HAUTEFEUILLE

Madame,

Par courrier reçu par mes services le 6 janvier 2020, vous sollicitez les services de la Chambre d'agriculture pour recueillir notre avis sur le dossier PC 018 141 19 B0037, concernant l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Mehun sur Yèvre.

La Chambre d'agriculture soutient que la réalisation de centrales photovoltaïques au sol, dans le respect du Grenelle de l'environnement et de la Charte Agriculture, Urbanisme, Territoire – Volet développement des installations photovoltaïques au sol de décembre 2011, ne doit pas se faire sur des surfaces utilisées par l'agriculture départementale. Selon la Charte évoquée ci-dessus, l'installation de centrales photovoltaïques au sol ne devrait s'envisager que sur des terrains non exploités par l'agriculture depuis au moins 10 ans.

Le site pressenti, classé en zone N du PLU de Mehun sur Yèvre, ne présente à ce jour aucune vocation agricole ou sylvicole, étant un ancien site de dépôt de déchets de la commune.

La Chambre d'agriculture donne donc un avis favorable sous réserve que le projet n'entraîne pas, par la suite, de nouvelles consommations d'espaces agricoles sur le territoire de la commune de Mehun sur Yèvre.

Vous trouverez ci-joint le dossier en retour comme demandé.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président de la
Chambre d'agriculture du Cher**

Etienne GANGNERON

